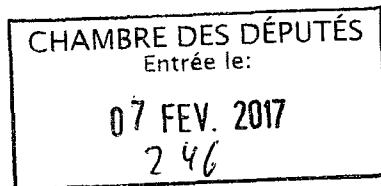


Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre
des Députés
Luxembourg



Luxembourg, le 7 février 2017

Monsieur le Président

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État au sujet de l'avis du Conseil d'Etat demandé dans le cadre de l'élaboration du projet de loi relatif à l'extension des compétences des agents municipaux par le présent gouvernement, et se rapportant également à l'interdiction de la dissimulation du visage dans les lieux publics.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a 'G'.

Gilles Roth
Député